



PRÉFÈTE DE LA CORRÈZE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 15/04/2022

LUTTE CONTRE LE MAL LOGEMENT : LANCEMENT DE LA PLATEFORME HISTOLOGE

Depuis le 15 avril 2022, les corréziens ont la possibilité de signaler les problèmes qu'ils rencontrent dans un logement via la plateforme *Histologe* afin de se faire accompagner au mieux dans leur résolution. N'importe qui peut réaliser un signalement, que ce soit des locataires du secteur privé ou public, des travailleurs sociaux ou d'autres personnes pouvant avoir connaissance de situations d'habitat indigne ou insalubre.

Histologe est une plateforme unique, validée par le Ministère de la Transition Écologique qui facilite la détection des situations jusque-là inconnues des services de l'habitat, accélère leur prise en charge et permet leur suivi.

Accessible gratuitement, il suffit à l'utilisateur de se connecter à tout moment sur ordinateur, smartphone ou tablette pour décrire sa situation en termes simples et valider son signalement.

C'est ce nouvel outil de service public que la direction départementale des territoires de la Corrèze en charge de la gestion du guichet unique de Lutte contre l'Habitat indigne a décidé d'utiliser afin de développer et d'optimiser l'amélioration de l'habitat sur son territoire.

Pour effectuer un signalement, il suffit de se rendre sur le lien suivant et de se laisser guider :

<https://habitatindigne19.histologe.fr/>

A l'issue de votre saisie, vous recevrez un e-mail de confirmation avec un numéro de suivi.



Contact : direction départementale des territoires – Frédéric Franch, 05 55 21 80 03
ddt-pole-habitat-indigne@correze.gouv.fr

Cabinet de la préfète Bureau de la communication interministérielle

Valérie Jandot : 06 27 12 55 52

François Charbonnel : 05 55 20 56 97

☎ 05 55 20 56 75

pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham
BP 250 -19 012-TULLE Cedex